

Zeitschrift:	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band:	69 (1998)
Heft:	4

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

S O M M A I R E

Financement des PME : quelles perspectives ?	2
Relations entre banques et PME : le «délit de petite taille»	3
Nouvelles pistes pour le financement des PME	7



par Jean-Paul Bovée,
secrétaire général
de l'ADIJ

Financement des PME : quelles perspectives ?

En mars dernier déjà, l'ADIJ s'interrogeait dans un premier dossier sur les difficultés de plus en plus grandes rencontrées par les PME en Suisse face à la politique toujours plus restrictive des banques.

Lors d'un colloque mis sur pied le 5 novembre dernier par la Commission économique de l'ADIJ, avec le soutien du Service de l'Economie de la République et Canton du Jura et de la Promotion économique du canton de Berne, les participants se sont penchés sur les pistes qui s'offrent - ou s'offriront dans un proche avenir - à nos entreprises pour assurer leur financement courant ou celui de nouvelles activités.

Animée par Roger Schindelholz, cette manifestation a permis aux responsables d'entreprises qui y ont participé d'entendre la présentation d'expériences concrètes, l'exposé du point de vue des responsables du développement économique des deux cantons, respectivement M. Jean-Claude Lachat et M. Jean-Philippe Devaux ainsi que celui des banques, porté par M. Hubert Joye (CS). Ils ont également pu bénéficier des très intéressantes contributions de M. Jean-Philippe Chenaux, journaliste et secrétaire au Centre patronal (Lausanne), qui a proposé un état de la question appuyé notamment sur les résultats des enquêtes les plus récentes, et de M. Christoph Denk, de l'Institut suisse d'économie bancaire et de finance de l'Université de Saint-Gall, qui a présenté les résultats de ses recherches, menées en collaboration avec le professeur Beat

Bernet (du même institut), sur les nouvelles possibilités qui se dessinent en vue de favoriser le financement des PME. L'essentiel de ces deux contributions fait l'objet des pages qui suivent.

Il est clair qu'on ne trouvera pas ici de recettes miracles et immédiates, qui n'existent pas, mais plutôt un inventaire des structures appliquées déjà ailleurs, en Union européenne ou aux Etats-Unis et qui, à l'avenir, pourraient être mises en place dans notre pays.

Les travaux menés à Saint-Gall feront l'objet prochainement d'une publication de synthèse. Le suivi du dossier dans les mois et les années qui viennent permettra d'évaluer dans quelle mesure les voies explorées se seront révélées praticables.

Enfin, au nom du Comité directeur de l'ADIJ, nous saissons l'occasion pour adresser à tous nos membres ainsi qu'à nos fidèles annonceurs nos remerciements pour le précieux soutien apporté aux activités de l'association et tous nos voeux pour la nouvelle année. ■

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : André Marchand, Delémont, Jean-Claude Crevoisier, Moutier

Secrétaire général et rédacteur responsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57, 2740 Moutier 1
tél. 032 493 41 51, fax 032 493 41 39
E-Mail : adij@vtx.ch

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique
69^e année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 50.-
Prix de ce numéro : Fr. 14.-

MJD HÔTEL
RESTAURANT

Delémont - Place de la Gare
Tél. 422 17 77 - Fermé le mercredi